

Réf: Dossier 454309

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMA COSMETIQUE »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIASMSVILLE EN FACE  
DE LA STATION IDC, Lot 1056, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMA COSMETIQUE »

Objet : VENTS DE PRODUITS COSMETIQUES,  
COMMERCE GENERALE,  
VENTES DE PARFUMS, CHAUSSURES,  
VENTES DES ELECTROMENAGERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

Indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIASMSVILLE EN FACE

DE LA STATION IDC, Lot 1056, Ilot 100

Dirigeant(s) Mme DIARRASSOUBA MAFERIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11979 du 27/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73222/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

